



Charte de
**SIGNATURE UNIQUE
DES PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES**



Charte de **SIGNATURE UNIQUE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES**

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ**

lillometrics@isite-ulne.fr

Lettre des **MEMBRES DU CONSORTIUM**

« Univ. Lille »

L'Université de Lille, c'est-à-dire l'établissement public expérimental qui verra le jour au 1er janvier 2022, doit être perçue comme un ensemble universitaire de recherche visible à l'international et clairement localisé géographiquement. La publication scientifique représente un élément majeur du rayonnement international et de l'attractivité du site lillois et des établissements (université, organismes de recherche, écoles...) tutelles ou partenaires de ses unités de recherche. Dans un contexte d'internationalisation de la recherche et de compétition intensifiée des universités, faciliter le repérage des publications scientifiques de l'Université de Lille en homogénéisant de manière systématique le mode de signature, constitue ainsi un axe stratégique majeur.

« Univ. Lille » est le nom que nous avons choisi. Les outils bibliométriques automatisés repèrent les publications sur la base du nom de l'université et de sa localisation géographique. Il est donc non seulement nécessaire de les normaliser dans les signatures des documents scientifiques produits mais également de systématiser leur utilisation afin d'être parfaitement visible et valorisé. Une signature normalisée permet une meilleure exploitation par les bases de données et contribue ainsi à améliorer les indicateurs exploités pour les classements internationaux des universités.

Publiée en octobre 2015, la première version de la Charte de signature unique des publications scientifique a été adoptée par une majorité de chercheurs du site lillois, ce qui a contribué à une meilleure visibilité internationale de leur production, de leur unité, des tutelles de celles-ci et du site en général. Cette démarche doit être poursuivie et généralisée.

Le nouveau contrat quinquennal (2020-2024) entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur du site, a vu l'organisation de plusieurs unités de recherche remaniées et des tutelles changer. Il était donc nécessaire de mettre à jour la Charte avec cette nouvelle version.

La Charte de signature unique des publications scientifiques qui vous est présentée vise à clarifier le mode de signature et à éviter toute ambiguïté sur la formalisation de la signature des publications de l'Université de Lille. Elle formalise une signature

Les enjeux

D'UNE CHARTE UNIQUE

structurée et normalisée des unités de recherche. Chaque tutelle d'unité de recherche a été associée à la rédaction de cette charte et est mentionnée en proportion de sa contribution à l'unité. La charte mentionne l'ensemble des règles à respecter et indique les modèles de signature de chaque unité de recherche du périmètre de l'Université de Lille. Ces modèles concrets sont directement applicables à vos documents scientifiques.

L'application et le respect de cette charte permettent d'optimiser la visibilité et la reconnaissance individuelle du chercheur et aussi, simultanément, la reconnaissance collective de son unité et de ses tutelles.

Nous vous remercions de vous conformer aux règles qui y sont édictées. Elles sont simples, faciles à adopter et à respecter et elles servent notre intérêt collectif.

Régis Bordet, Directeur Général de l'ISITE ULNE

François Andrieux, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille

Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille

Jean-Christophe Camart, Président de l'Université de Lille

Philippe Degobert, Directeur du Campus des Arts et Métiers de Lille

Eric Devaux, Directeur de l'ENSAIT

Emmanuel Du los, Directeur de Centrale Lille Institut

Pierre Mathiot, Directeur de Sciences Po Lille

Christophe Muller, Délégué régional du CNRS

Xavier Nassif, Directeur Général de l'Institut Pasteur de Lille

Samir Ould Ali, Délégué Régional de l'Inserm

Mireille Régnier, Directrice du Centre Inria Lille Nord-Europe

Pierre Savary, Directeur de l'ESJ de Lille

Alain-Louis Schmitt, Directeur de l'IMT Lille Douai

Le rayonnement de l'Université de Lille au niveau international dépend en grande partie du recensement fiable de ses publications scientifiques. Les organismes de classement et d'analyse bibliométriques utilisent en effet les affiliations déclarées par les chercheurs dans la signature de leurs documents scientifiques pour identifier la production d'un établissement de recherche.

Des intitulés cohérents et normalisés permettent aux unités de recherche d'être facilement repérables et donc visibles.

Dans un souci de simplification et de pérennité, cette charte s'appuie sur les pratiques internationales, le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues (*Scopus* – *Elsevier*, *Web of Science* – *Clarivate Analytics*), les recommandations nationales (projet Normadresses¹, piloté par l'OST, charte AVIESAN pour les sciences de la vie et de la santé), et les consignes fournies par les EPST (CNRS, Inserm et Inria).

Afin de favoriser son adoption rapide par la communauté, elle a été élaborée en concertation avec les établissements partenaires de l'Université de Lille et avec les directeurs de toutes les unités de recherche concernées.

Bien que l'évaluation soit fondée en grande partie sur les articles de revues scientifiques internationales, elle pourra à l'avenir prendre en compte d'autres types de documents (ouvrages, chapitres d'ouvrage, thèses encadrées... **La normalisation des signatures concerne donc tous les documents scientifiques** afin de permettre, à terme, **un recensement plus exhaustif de la production de l'Université de Lille.**

1. Observatoire des Sciences et des Techniques (OST).
Le projet « NormAdresses ». http://www.obs-ost.fr/frressources_en_ligne/le-projet-normadresses

PRINCIPES COMMUNS

Cette charte s'applique à tous les personnels qui participent à la production scientifique de l'Université de Lille.

Toutes les unités de recherche qui ont l'Université de Lille pour tutelle doivent la porter à la connaissance de leurs chercheurs.

1 Les chercheurs sont rattachés à une affiliation. Selon l'OST, « l'affiliation d'un auteur décrit son appartenance à une structure de recherche : les tutelles de l'unité et l'unité ».

2 L'établissement doit être libellé sous la forme suivante : « Univ. Lille, F-59000 Lille, France ». Le nom « Univ. Lille » a été retenu car il est explicite, court, identique en français et en anglais et permet de capitaliser les publications du périmètre signées avec « Univ Lille Nord de France ». Il convient d'indiquer « F-59000 Lille, France », quelle que soit la localisation précise de l'unité de recherche, pour spécifier un ensemble académique clairement localisé géographiquement et visible du point de vue international. Le code postal doit également être normalisé pour un bon référencement de l'établissement.

3 Les établissements de tutelles sont mentionnés en premier, devant l'unité. En cas de tutelles multiples, c'est « Univ. Lille » qui est mentionnée en premier, même si elle n'est pas l'employeur, puis les tutelles nationales classées par ordre alphabétique, puis les tutelles locales classées par ordre alphabétique.

4 Toutes les tutelles principales de l'unité de recherche doivent figurer dans l'affiliation, et non pas uniquement celle(s) du chercheur. Les mentions d'affiliation aux tutelles ne doivent pas être traduites en une autre langue. Les tutelles secondaires de l'unité ne sont pas systématiquement mentionnées (cf principe suivant).

5 Si un auteur dépend d'un employeur qui ne figure pas parmi les tutelles principales de l'unité (ex : tutelle secondaire), il doit l'ajouter à la signature commune de l'unité, selon le modèle fourni par son employeur.

6 Dans un souci de simplification et de stabilité, seuls deux niveaux d'information sont donnés : celui de l'établissement (ou des établissements) et celui de l'unité. Les structures intermédiaires (facultés, départements, instituts...) ou plus précises (équipes, équipes projets Inria) ne doivent plus apparaître. Il est néanmoins possible d'effectuer des recensements et analyses fines de productions scientifiques à différentes échelles, dont les structures intermédiaires, grâce à des outils adaptés, comme par exemple SAMPRA (<https://lille.sampira.fr/>) ou Lilloa (<https://lilloa.univ-lille.fr/>).

7 Les unités de recherche doivent figurer sous une forme normalisée et si possible pérenne, définie en accord avec les directeurs d'unité. Cette forme comprend, selon les cas, le label de l'unité et/ou son acronyme et son nom développé en français ou en anglais. Une déclinaison précise de la charte par unité est disponible sur <https://lillometrics.univ-lille.fr/signature/>.

8 Seul l'auteur principal ou correspondant indique, outre son affiliation, son adresse postale complète avec boîte postale et cedex, dans le champ adapté de la publication.

9 Les différents champs de la signature doivent être séparés par une virgule, conformément aux règles de fonctionnement des bases de données bibliographiques.

10 Les mentions liées aux projets et au financement de la recherche apparaîtront le cas échéant dans la rubrique appropriée du document scientifique (note de bas de page, Acknowledgements, Grant and fellowship support, etc.).

SYNTAXE DE LA SIGNATURE

Deux syntaxes de signature coexistent : le mode « monoligne », où chaque auteur ne renvoie qu'à une seule ligne d'affiliation, et le mode « multiligne », où chaque auteur renvoie à plusieurs lignes d'affiliation, une pour chaque tutelle de son unité de recherche.

Le mode monoligne a tendance à s'imposer au niveau national et international, c'est pourquoi l'Université de Lille préconise son utilisation. Toutefois, d'autres critères peuvent guider le choix des chercheurs : les pratiques disciplinaires, les contingences fixées par les éditeurs, etc.

SYNTAXE DE LA SIGNATURE D'UNE UNITÉ MIXTE EN MODE MONOLIGNE

Prénom et Nom de l'auteur¹

1. Univ. Lille, Nom de l'EPST, Nom d'un établissement local, Label - Acronyme et/ou Nom de l'unité, F-59000 Lille, France.

SYNTAXE DE LA SIGNATURE D'UNE UNITÉ MIXTE EN MODE MULTILIGNE

Prénom et Nom de l'auteur^{1, 2, 3}

1. Univ. Lille, Label - Acronyme et/ou Nom de l'unité, F-59000 Lille, France.
2. EPST, Label de l'unité, F-59000 Lille, France.
3. Etablissement local, Code postal Ville, France.

Remarque : en mode multiligne, afin d'alléger la signature, il n'est pas nécessaire que le nom de l'unité de recherche soit répété à chaque ligne.

LIBELLÉS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Ces établissements ou organismes ne doivent être mentionnés que sous cette forme, qui a été au préalable normalisée avec l'accord des partenaires concernés. Dans un souci de bon référencement de ces structures, **toutes les autres variantes sont à proscrire.**

NOM COURANT	LIBELLÉ À UTILISER
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	Anses
Centre Hospitalier Universitaire de Lille	CHU Lille
Centre National d'Études Spatiales	CNES
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	CNRS
Centrale Lille Institut	Centrale Lille
Centre Oscar Lambret – COL	Centre Oscar Lambret
École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage	École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage – ENSAP Lille
École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles	ENSAIT
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	Arts et Metiers Institute of Technology
École Supérieure de Journalisme de Lille	École Supérieure de Journalisme de Lille
Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI)	Junia
IÉSEG School of Management	IESEG School of Management
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Ifremer
Institut Mines-Télécom Lille Douai	IMT Lille Douai, Institut Mines-Télécom
Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement	INRAE
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique	Inria
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale	Inserm
Institut Pasteur de Lille	Institut Pasteur Lille

NOM COURANT	LIBELLÉ À UTILISER
Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)	Junia
Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique (ISEN)	Junia
Ministère de la Culture	Ministère de la Culture
Onera	ONERA
Sciences Po Lille	Sciences Po Lille
Université d'Artois	Univ. Artois
Université de Liège	Université de Liège
Université de Picardie Jules Verne	Universite de Picardie Jules Verne
Université du Littoral Côte d'Opale	Univ. Littoral Côte d'Opale
Université Polytechnique Hauts-de-France	Univ. Polytechnique Hauts-de-France

MODÈLES DE SIGNATURES

POUR LES ARTICLES

Le modèle de signature le plus complet est celui utilisé dans les articles de revues internationales.

Pour plus de simplicité, ce modèle a été décliné pour chaque unité de recherche, en mode monoligne et multiligne.

Tous ces modèles sont accessibles en ligne sur <https://lillometrics.univ-lille.fr/signature/>

POUR LES AUTRES TYPES DE PUBLICATIONS

Ce modèle de signature est destiné aux publications autres que les articles de revues internationales : ouvrages, chapitres d'ouvrage, thèses encadrées...

Il s'adapte aussi aux enseignants-chercheurs et aux personnels qui publient sans être affiliés à une unité de recherche.

Modèle de signature :

Prénom Nom, Qualité, Université de Lille.

Exemple :

Jean Dupont, Professeur, Université de Lille.

Charte de SIGNATURE UNIQUE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ**

lillometrics@isite-ulne.fr

Responsable de la rédaction :

Régis Bordet, Directeur Général de l'ISITE ULNE

Conception / Rédaction : Plateforme Lillometrics

Charte de
**SIGNATURE UNIQUE
DES PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES**

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ**

lillometrics@isite-ulne.fr

Mise en page : Service communication de l'ISITE ULNE

Impression : imprimerie de l'Université de Lille

Mise à jour en septembre 2020

